
À propos des inondations récentes de la région de l'Aiguillon-sur-Mer, en Vendée

Fernand Verger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/11890>

DOI : 10.4000/echogeo.11890

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Fernand Verger, « À propos des inondations récentes de la région de l'Aiguillon-sur-Mer, en Vendée », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 07 mai 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/11890> ; DOI : 10.4000/echogeo.11890

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

À propos des inondations récentes de la région de l'Aiguillon-sur-Mer, en Vendée

Fernand Verger

- 1 Beaucoup semblent découvrir aujourd'hui la vulnérabilité de la région de l'Aiguillon-sur-Mer. C'est sans doute l'effet d'un extraordinaire pouvoir d'oubli de la situation géographique de ce territoire soumis depuis des siècles aux inondations et aux destructions.
- 2 J'ai repris comme épigraphe du chapitre sur le marais Poitevin et l'anse de l'Aiguillon de l'ouvrage que j'ai consacré aux Zones humides du littoral français (Belin, 2009), un passage du livre *Les Relais de la mer*, où Louis Chevalier, l'auteur de *Classes laborieuses classes dangereuses*, né à l'Aiguillon-sur-Mer en 1911, parle ainsi du pays de son enfance :

"Il y a des vases que la haute mer recouvre encore, celles que les grandes marées seules atteignent, celles qui déjà se dessèchent et sont en passe de devenir, à l'abri de plusieurs épaisseurs de tamarins, terres de pâturage et bientôt de culture, à moins que la mer, dans un accès de colère, ne s'empare à nouveau de ce qui s'est édifié à son insu ou de ce qu'elle a laissé faire, mais qui reste son bien".
- 3 Le village lui-même de l'Aiguillon a dû être déplacé et reconstruit à plusieurs reprises sous l'effet de l'érosion marine. Et Louis Chevalier nous rappelle qu'en juillet 1738, le berger de la ferme de Ribandon, entre Saint-Michel-en-l'Herm et l'Aiguillon périt avec ses 300 moutons emportés par la mer. Deux ans plus tard, en 1740, survient une autre tempête qui conduit l'inondation jusqu'aux portes de Luçon. La chronique est ensuite longue de ces inondations, dont les plus récentes parmi les plus graves sont celles du 16

novembre 1940, lors d'un coefficient de marée de 86 seulement et celle du 27 décembre 1999, lors d'un coefficient de marée de 97.

- 4 L'inondation de Vendée comme en Charente-Maritime a été liée à un niveau exceptionnellement élevé de la pleine mer dans la nuit du 27 au 28 février dernier. Il faut tenir compte de la conjugaison de plusieurs facteurs.
- 5 Tout d'abord, le coefficient de marée de cette nuit-là était très fort : 102, valeur qui n'est dépassée que par moins de 1 % des marées. Cela implique un niveau très élevé de la pleine mer, même si les coefficients des marées suivantes étaient encore plus grands. D'après les prévisions astronomiques, la pleine mer devait atteindre 3 m au-dessus du zéro NGF 1969 à La Rochelle-La Pallice.
- 6 Une dépression barométrique très accusée et dont l'intensité maximale a eu lieu pendant la pleine mer, a eu une trajectoire parcourant le sud vendéen. Elle a causé une élévation du niveau de la mer : une pression comprise entre 963 et 973 hectopascals provoque une élévation de 50 à 40 centimètres du niveau de la mer.
- 7 En outre, cette dépression engendre des vents violents qui ont atteint une vitesse de 140 km/h à Rochefort à 2 heures 45 et peut-être plus sur le littoral du sud vendéen. Ces vents provoquent des vagues déferlantes qui facilitent un premier franchissement des digues. La dépression a induit un afflux d'eaux marines à la côte auquel il conviendrait sans doute d'ajouter un effet d'entonnoir dans l'estuaire du Lay et dans celui de la Sèvre Niortaise qui a pu surélever encore le niveau de la pleine mer.
- 8 C'est à la conjonction de tous ces facteurs qu'est due l'ampleur de l'inondation du 28 février.

Illustration 1 - L'extension de l'inondation



- 9 Cette élévation du niveau de la mer a provoqué la submersion de presque toutes les digues. Cette submersion a entraîné dans de nombreux cas la création de brèches.

L'extrémité de la pointe de l'Aiguillon elle-même, faite de dunes de faible hauteur, a été franchie en plusieurs endroits par la mer qui y a entaillé les dunes en falaises avant de se déverser dans le dernier polder conquis en 1965.

- 10 Enfin, la plupart des digues – et particulièrement les digues aujourd'hui intérieures – étaient à une vingtaine de centimètres plus bas que le niveau actuel par suite de la montée contemporaine du niveau de la mer. Les digues, même construites ultérieurement, n'ont pas pu contenir la mer en beaucoup d'endroits ; elles ont été submergées puis parfois même brisées comme on pouvait le craindre lors d'une coïncidence d'une vive eau et d'une tempête¹. Et surtout des habitations ont été édifiées dans des parties basses dont la protection n'avait pas le niveau suffisant comme l'avait constaté Stéphane Raison², ce qui a provoqué des pertes de vies humaines.
- 11 L'inondation la plus grave fut celle des quartiers habités des rives du Lay. Elle fit d'autres victimes, beaucoup moins nombreuses, à Charron, dans la partie charentaise de l'Anse.
- 12 La tempête Xynthia provoqua aussi la submersion de la quasi-totalité des polders conquis depuis la fin du XVIII^e siècle dans la partie vendéenne du marais Poitevin, sans que les anciennes digues – appelées *slaperdijk* ou digue dormante par les Hollandais – aient pu faire obstacle à la progression des eaux. L'eau de mer a envahi tous ces polders, essentiellement consacrés à une céréaliculture à très haut rendement. L'eau salée qui les a recouverts a été plus ou moins vite évacuée, d'autant moins vite d'ailleurs que nombre de pompes ont été noyées

Illustration 2 - Les polders de Saint-Michel-en-l'Herm quinze jours après l'inondation par les eaux marines



Source : Fernand Verger, 2010

- 13 Le dessalement des terres sera nécessaire avant de retrouver la production à un niveau comparable au niveau antérieur. Outre les précipitations naturelles, l'usage du gypse peut contribuer au dessalement des terres, mais son coût est relativement élevé.

- 14 Bordant immédiatement la rive droite de la Sèvre Niortaise, au fond de l'Anse de l'Aiguillon, le polder de la Prée Mizottière, propriété du Conservatoire du Littoral, qui avait déjà été inondé en 1999, a subi une véritable submersion puisque la route d'accès à ce polder qui utilise une ancienne digue dont la crête se situe à 3 m IGN 69 a été submergée par un mètre d'eau au plus fort de la tempête. Les bâtiments de la Prée Mizottière comprennent une maison à étage où l'exploitant, sa femme et ses deux enfants ont pu trouver refuge, lors de l'inondation. Le rez-de-chaussée qui abrite le siège de l'administration de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon a été complètement inondé puisque l'eau y atteignait le haut des portes. L'exploitation comprenait en outre une bergerie dont les six cents brebis périrent noyées comme le furent en 1738 les 300 moutons dont parle Louis Chevalier. Une autre partie du bétail fut également noyée.
- 15 Mais c'est dans les quartiers habités que les effets de Xynthia ont été les plus dramatiques. Des lotissements récents ont été submergés en particulier à la Faute-sur-Mer où 29 personnes ont péri par noyade dans la nuit de Xynthia. Cette tempête a fait d'autres victimes en Charente-Maritime. De nombreuses maisons ont été sinistrées. Le camping municipal de La Faute-sur-Mer, construit illégalement sur le Domaine Public Maritime, a été envahi par la mer qui a submergé la totalité de la digue qui l'entourait.
- 16 Les pouvoirs publics ont décidé de délimiter des zones noires où toutes les habitations devront être détruites. La cartographie qui les a délimitées a été déclarée irrévocable par le Président de la République, le Premier Ministre et le Préfet de la Vendée. La cartographie établie paraît étrangement ignorer la géomorphologie notamment dans la zone noire de la commune de La Faute-sur-Mer où la délimitation s'affranchit des caractères originaux de la Pointe d'Arçay, flèche littorale à crochets multiples. Des maisons construites sur des crochets dunaires qui les ont largement mises hors d'atteinte de Xynthia sont incluses dans la zone où toutes les maisons doivent être détruites.

Illustration 3 - Une maison située en zone noire, bien que construite sur un crochet dunaire qui la rend insubmersible



Source : Fernand Verger

- 17 C'est notamment le cas, entre autres, de maisons de la rue du banc des Marsouins. Inversement des habitations situées dans les dépressions inter-dunaires, mais à l'ouest de la rue de la Pointe d'Arçay ont été exclues de la zone noire alors qu'elles paraissent plus vulnérables que les précédentes.

NOTES

1. Fernand Verger, 2008. *L'Anse de l'Aiguillon*, Actes Sud, 48 p.
2. Stéphane Raison, 2008. *Le classement des digues littorales au titre de la sécurité civile : un exemple de mise en œuvre en Vendée*. X^{es} journées nationales Génie Côtier - Génie Civil, Sophia-Antipolis, 14-16 octobre 2008, p. 283-292.

RÉSUMÉS

La tempête Xynthia du 28 février 2010 a coïncidé avec une pleine mer de grande marée. La conjonction d'un phénomène météorologique violent et d'un niveau de la mer très élevé a provoqué une très grave inondation du littoral du sud de la Vendée. Elle a entraîné la submersion de plusieurs milliers d'hectares et le décès de nombreuses victimes.

On February 28th 2010, the storm Xynthia occurred during high water spring tide. The conjunction of severe meteorological conditions and high sea level caused a very large flooding on the South coast of Vendée. The storm swamped several thousand hectares and killed many people.

INDEX

Mots-clés : polder, tempête, inondation, marée, zones humides

Keywords : storm, flood, tide, wetlands

AUTEUR

FERNAND VERGER

Fernand Verger est Professeur émérite à l'École normale supérieure, Conseiller scientifique du Conservatoire du littoral. Ses dernières publications sont :

- Verger F., 2009. Zones humides du littoral français, Belin.
- Verger F, 2008 ; L'anse de l'Aiguillon, Actes Sud. Fernand.Verger@ens.fr